

DEC211712DR17

Décision portant nomination de M. Antoine GAUTIER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6226 intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes (ISCR)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6226, intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes, dont le directeur est M. Marc FOURMIGUE;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR6226 en date du 31 mars 2021;

Considérant que M. Antoine GAUTIER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 8 au 10 février et du 8 au 10 mars 2021 par l'Université de Rennes 1.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Antoine GAUTIER, Technicien de classe normale, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6226 intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes à compter du 1^{er} avril 2021.

M. Antoine GAUTIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, M. Antoine GAUTIER est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

CNRS

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Parc Alcyone - CS 26936 - 1, rue André et Yvonne Meynier - 35069 RENNES CEDEX

T. 02 99 28 68 68

www.dr17.cnrs.fr



Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 21/04/2021

Le Directeur de l'unité

Marc FOURMIGUE

Visa du Président de l'Université de
Rennes 1

Visa de la Déléguée Régionale du
CNRS

David ALIS

Gabrielle INGUSCIO

